

Concertation du SAGE GTI : le débat est ouvert

Cette réunion d'ouverture de la concertation préalable du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la nappe des Grès du Trias Inférieur (GTI), était attendue et s'est tenue ce jeudi 13 décembre, au Palais des congrès de Vittel.

Les organisateurs avaient prévu large en réservant un espace pouvant accueillir jusqu'à 950 personnes. Or ils n'étaient que quelque 400 à répondre à l'invitation parmi lesquelles figuraient des maires, dont ceux de Vittel (Franck Perry) et Contrexéville (Luc Gerecke), des élus régionaux, départementaux, communaux et communautaires, des agriculteurs, des usagers, des salariés de Nestlé, mais surtout des militants du collectif Eau 88, qui se sont fait entendre, et bien entendre...

Parmi les personnalités présentes, on dénombrait le préfet des Vosges, Pierre Ory, le sous-préfet de l'arrondissement de Neufchâteau, Benoit Rochas, le député Jean-Jacques Gaultier, le président du département, François Vannson, le sénateur et président de la coopérative de l'Ermitage à Bulgnéville, Daniel Gremillet, le directeur des usines à Vittel et Contrexéville de Nestlé Waters Vosges, Hervé Levis, du directeur d'Agrivair, Christophe Klotz.

En premier lieu, Régine Bégel, conseillère départementale et présidente de la CLE (Commission Locale de l'eau), présentait les enjeux et le déroulement de cette soirée de concertation, avant de donner la parole à Nathalie Kobes (direction départementale des territoires) qui détaillait les aspects réglementaires d'un SAGE. Jusque-là, l'assistance écoutait religieusement les explications de la technicienne.

Puis c'était au tour de Juliette Cuny, animatrice du SAGE GTI, d'entrer dans le vif du sujet, à savoir la nappe GTI. Elle fournissait des renseignements techniques, précis et fournis sur l'exploitation des nappes GTI, A, B et C, sur le territoire concerné, les activités économiques et industrielles, les besoins en eau, les usages et les usagers, le déficit de la nappe et les besoins de réapprovisionnement de celle-ci... Un état des lieux objectif qui a permis de bien comprendre l'enjeu vital pour les années à venir, et les pistes pour y pallier.



Après cette intervention, première prise de parole dans le public, comme pour connaître le périmètre de la nappe. Question à laquelle répondait Nathalie Kobes. Puis on entrait dans le vif du sujet, avec des interrogations sur la surexploitation, les responsabilités, le nombre et les lieux de forage, où Nestlé Waters était nettement visé... Juliette Cuny apportait les réponses mais qui ne semblaient pas satisfaire les militants du collectif, plutôt fermés au

dialogue.

D'ailleurs Jean-François Fleck, président de Vosges Nature Environnement, porte parole actif du collectif Eau 88 et membre de la CLE, «*minoritaire*», comme il aimait à le dire, remettait en cause certains bienfondés de cette concertation, opposant des rapports d'expertise, des dossiers dont il n'aurait pas eu connaissance, les projets de forages, les lieux... Des arguments qu'il réitère depuis plusieurs années à qui veut bien l'entendre, se targuant d'une idéologie environnementale et apolitique. Ce à quoi le directeur de la DDT, Yann Dacquay, rétorquait vivement.

Puis c'était au tour du conseiller départemental et membre de la CLE, Luc Gerecke, de prendre la parole pour présenter un historique de la situation et les principes directeurs qui ont été votés le 3 juillet 2018. Là encore les militants se «*distinguaient*» en réclamant la parole pour le collectif Eau 88, alors que pour la plupart des interventions venaient d'eux, comme Jean-Marie Chevrier de Valfroicourt qui lançait une attaque en règle contre Nestlé, qui accusait le minéralier de vouloir assécher le secteur, de tricherie, de scandale écologique... Juliette Cuny répondait que rien n'était encore fait et encore moins décidé, et que le projet n'était pas d'assécher le territoire.

Les échanges devenaient un peu plus vif, et le directeur de Nestlé Waters Vosges, Hervé Levis tenter d'apporter des réponses et de rassurer le public, puis se portait également en porte-parole des quelques 1000 salariés. «*Nous avons les mêmes objectifs, parler du déficit de la nappe et de la gestion durable de l'eau. Notre préoccupation est de contribuer à trouver une solution à long terme et c'est en travaillant collectivement que l'on trouvera un équilibre.*» Un argumentaire qui a sensibilisé une partie de l'auditoire, mais pas les militants...

C'est à ce moment que le préfet Pierre Ory a pris la parole,

reprochant au membre du collectif de «*confisquer le débat*», et d'ajouter «*Nous n'étions pas obligé de saisir la commission nationale du débat public, mais nous l'avons fait pour que les garanties de bons échanges soient réunies. Je ne suis dans les Vosges que depuis onze mois, mais je connais le dossier et la problématique. Toutefois je m'étonne que vous vous opposiez sans cesse aux intérêts des industriels et des habitants. Pour l'heure je n'ai pas la main sur ce qui se passe, j'écoute. Mais j'ai un a priori positif. Il faut faire bouger les lignes et trouver des solutions satisfaisantes pour tous.*» On peut néanmoins regretter la notion de la bienséance et du dialogue des militants, qui se sont permis d'huer et de siffler le préfet lors de son intervention.

Entre quelques interventions de la salle, le député Jean-Jacques Gaultier prenait à son tour la parole pour apporter quelques précisions. «*Contrairement à ce que j'ai pu entendre, je n'ai pas d'actions chez Nestlé. Ma préoccupation, c'est l'intérêt général et personne ici n'a le monopole de l'écologie. Je rappelle que sur le territoire thermal de l'impluvium, c'est zéro pesticide et phytosanitaire. De plus, cas le cadre de mandat de député, j'ai rencontré récemment le ministre Gérald Darmanin pour l'interpeller sur la surtaxe sur les eaux minérales et qui m'a assuré du maintien de celle-ci. Cela rapporte quand même quelque six millions d'euros aux communes concernées.*» Encore une fois, le discours était raillé par une partie de la salle.

du débat et du dialogue est bien particulière pour les membres du collectif, qui semblent plutôt hermétiques aux explications fournis et qui ont tendance à la «radicalité», au mépris des emplois directs et indirects, mais dont certains ont su, en leur temps, profiter des avantages liés à cette économie locale.

Alain Buffe

Les prochaines dates

- **Mercredi 16 janvier 2019** : Atelier scénarios contrastés – session 1 – Espace Andrée Chedid, à Contrexéville
- **Jeudi 24 janvier** : Atelier scénarios contrastés – session 2 – Espace Andrée Chedid, à Contrexéville
- **Jeudi 14 février** : Réunion de clôture – Palais des congrès de Vittel

Les comptes rendus des réunions seront publiés sur le site internet du SAGE : <https://sagegti.vosges.fr/>

A. B.

[Synthèse de l'élaboration du SAGE GTI \(2011-2018\)](#)

[L'essentiel du SAGE GTI](#)

[Livret de la concertation du SAGE](#)

[Liste des 190 communes du périmètre](#)